



COMMUNIQUE

Cela fait plus d'une semaine que la population de Mayotte manifeste pour des **revendications plus que jamais légitimes** : la sécurité au sein du 101^{ième} département.

Les phénomènes de violences impactent lourdement la vie dans le département à un point tel qu'il n'est plus possible de rester sans réaction.

En raison de cette situation qui rend de plus en plus difficiles les conditions de vie, de travail et d'investissement, le Collectif des Citoyens de Mayotte, les différentes organisations syndicales de l'île, et la population de Mayotte doit se soulever à compter de demain mardi 27 février 2018 pour organiser Mayotte île morte et exiger du gouvernement **l'application stricte du droit commun à Mayotte (NI PLUS NI MOINS)** :

- l'égalité des droits et des traitements ;
- des services publics dignes et accessibles aisément à l'ensemble de la population ;
- des investissements massifs et immédiats dans les domaines de la justice, de la sécurité, de l'éducation, de la santé, du logement, du transport, de la protection sociale, du travail, du sport et de la culture.

Le mouvement continue et continuera car nos revendications sont légitimes et justes.